

Groupe CFTC

Les préconisations annoncées dans l'avis s'appuient sur le rapport réalisé par la section lors du mandat précédent. Cet avis riche et structuré, donne un panorama historique de l'évolution de la commercialisation des produits alimentaires avec la montée en puissance des hypermarchés, leur poids sur les producteurs, transformateurs et fournisseurs, leur influence sur les choix des consommateurs en développant et imposant leur propre marque. La « guerre des prix », la recherche du prix « le plus juste » mettront en danger le maillon agricole.

Les conséquences sont là : une contraction des salaires, une précarité voire une réduction des emplois. Cet avis fait état d'une législation complexe ayant pour objet une certaine régulation des relations commerciales, une protection du consommateur, une gestion de l'aménagement commercial mais dont la cohérence entre les textes interpelle. Il décrit comment de nouvelles démarches de commercialisation sont apparues pour contrer une standardisation, pour répondre à une demande d'identification des produits par les consommateurs. Ces nouvelles démarches, notamment le retour aux circuits courts, répondent aussi à une volonté de redonner sens au métier par une suppression des intermédiaires et un rapprochement entre le consommateur et le producteur. Une volonté de recherche de qualité du produit doit se conjuguer avec le respect des normes sociales.

Pour la CFTC, la situation qui découle de cette mondialisation commerciale et ses répercussions inquiétantes sur l'homme, qu'il soit producteur, salarié ou consommateur, doit être jugulée par le législateur en revisitant les textes actuels, en y mettant de la cohérence, en appliquant effectivement les sanctions prévues lorsqu'il y a infraction.

La CFTC approuve la préconisation portant sur les négociations commerciales qui se traduit entre autres par la mise à disposition des données informatives, la participation effective de tous les acteurs concernés dans les lieux de négociation existants, une amélioration de tout ce qui relève en particulier de l'action des organisations interprofessionnelles.

La bataille des prix dévoie la connaissance de la valeur du produit et la prise en compte du véritable prix de revient. Pour permettre aux consommateurs d'être acteurs des choix alimentaires il est important qu'une information sérieuse soit mise à leur disposition.

Comme le souligne l'avis, il est essentiel d'investir dans les programmes éducatifs pour former les jeunes générations à l'équilibre nutritionnel et aux bonnes pratiques alimentaires.

La connaissance de la traçabilité du produit, l'éducation à une alimentation de qualité permettraient aux productions agricoles locales de retrouver des débouchés économiques non négligeables et aux consommateurs et futurs consommateurs d'avoir une attitude citoyenne raisonnée face aux produits mis à leur disposition.

Le groupe de la CFTC a voté cet avis.